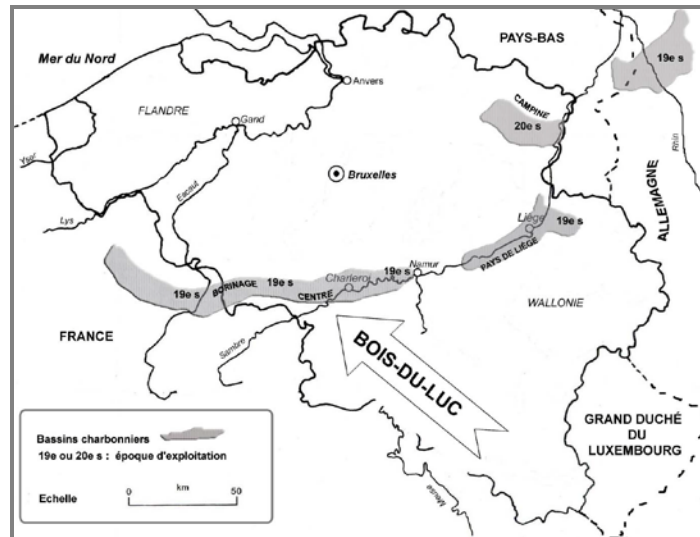


Histoire

Bois-du-Luc : Rapports sociaux



DOSSIER DE L'ENSEIGNANT

Compétences sollicitées	1
Modalités	1
Grille d'évaluation pour la première partie	2
Corrigé de la première partie	4
Corrigé de la deuxième partie	4
Tableau de résultats	7



COMPETENCES SOLLICITEES ET EVALUEES DANS LA 1 ^{RE} PARTIE.	PROCEDURES EVALUEES DANS LA 2 ^E PARTIE
<p>Les savoir-faire ci-dessous</p> <p>Construire une démarche de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ définir l'objet de la recherche <p>Rechercher de l'information</p> <p>C1 : utiliser un instrument de travail</p> <p>C2 : lire un plan</p> <p>C3 : lire un écrit</p> <p>C5 : confronter et organiser des informations</p> <p>C6 : situer l'information dans un cadre spatial et chronologique</p> <p>Exploiter l'information et en vérifier la pertinence, exploiter des sources historiques</p> <p>C9 : utiliser des repères de temps</p> <p>C11 : lire une trace du passé</p> <p>C13 : interpréter</p> <p>C14 : comparer</p> <p>Structurer les résultats de sa recherche</p> <p>Communiquer</p> <p>s'appuient sur le savoir suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mode de vie des gens à une époque déterminée. 	<p>Items 1 à 4</p> <p>Items 2 & 3</p> <p>Item 3</p> <p>Items 2 à 4</p> <p>Items 2 à 4</p> <p>Item 4</p> <p>Item 1</p> <p>Item 1</p> <p>Item 3</p> <p>Items 4 & 5</p> <p>Item 4</p> <p>Item 4</p> <p>Item 5</p> <p>Items 1 à 5</p>

MODALITÉS

Public cible : 1^{er} degré selon programmation

Première partie : 1 période

Deuxième partie : 1 période



GRILLE D'ÉVALUATION POUR LA PREMIÈRE PARTIE			
Critères	Indicateurs	Niveaux de maîtrise*	
1. Mobilisation des savoirs requis pour la tâche (S)	<p>Les conditions de travail des ouvriers au 19^e dans les villes industrielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ pénibilité, ▪ aucun droit, aucune protection sociale, ▪ logement de familles entières dans une seule pièce, ▪ manque d'hygiène, ▪ salaires bas, ▪ alimentation basée essentiellement sur le pain, peu de viande (trop chère), ▪ ... 	3 savoirs ont été mobilisés pour résoudre la tâche.	
		2 savoirs ont été mobilisés pour résoudre la tâche.	
		Moins de 2 savoirs ont été mobilisés pour résoudre la tâche.	
		Aucun savoir n'a été mobilisé pour résoudre la tâche.	
2. Exploitation de l'information (SF)	<p>Informations explicites issues de l'analyse</p> <p>A Bois-du-Luc :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Facilités de vivre » : <ul style="list-style-type: none"> ➤ farines, viande, loyer des maisons, gaz d'éclairage à prix réduits ; ➤ maisons familiales de plusieurs pièces avec confort et hygiène (équipées de points d'eau, d'égouts ; ➤ écoles gratuites ; ➤ une tonne de charbon par famille employée à Bois-du-Luc ; ▪ A propos du secret médical et du respect de la vie privée : <ul style="list-style-type: none"> ➤ indiscretion, malveillance ; ▪ Ambiance générale et conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> ➤ surveillance, peu de confiance ; ▪ Bénéfices de la Société des charbonnages : <ul style="list-style-type: none"> ➤ beaucoup plus élevés que dans les autres sociétés de charbonnages du Centre ; ▪ Salaires : <ul style="list-style-type: none"> ➤ moins élevés qu'ailleurs 	La résolution de la tâche présente plus de 3 informations correctes.	
		La résolution de la tâche présente 3 informations correctes.	
		La résolution de la tâche présente moins de 3 informations correctes.	
		La résolution de la tâche ne présente aucune information correcte.	
3. Validation des éléments de résolution de la tâche (SE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adéquation réponse et document- témoin utilisé 	Le lien entre argument ou contre-argument et information est explicite pour au moins deux arguments « pour » et deux arguments « contre ».	
		Le lien entre argument ou contre-argument et information est explicite pour deux arguments « pour » et deux arguments « contre ».	
		Le lien entre argument ou	



		contre-argument et information est explicite pour moins de deux arguments « pour » et deux arguments « contre », <u>OU</u> n'est pas explicite pour les arguments présentés.	
		Le lien entre argument ou contre-argument et information n'est jamais présent.	
4. Communication des résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation structurée (L'élève a le choix de la présentation) <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Texte</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ phrases complètes ○ expression explicite des arguments et contre-arguments ○ clarté et précision de l'argumentation ▪ Présentation soignée 	La production fait état <u>explicitement</u> d'au moins deux arguments « pour » et deux arguments « contre », et s'appuie sur les documents proposés, est claire et précise. La présentation est soignée.	
		La production fait état de deux arguments « pour » et deux arguments « contre », et s'appuie sur les documents proposés.	
		La production fait état de moins de deux arguments, <u>OU</u> les arguments proposés ne correspondent pas à l'information contenue dans les documents.	
		La production ne fait état d'aucune argumentation, <u>OU</u> il n'y a aucune production.	

*Le degré de réalisation de chaque critère est défini selon quatre niveaux de maîtrise :

- maximum que l'on peut attendre de l'élève à ce stade de l'apprentissage ;
- minimum que l'on doit attendre de l'élève à ce stade de l'apprentissage ;
- minimum exigible non atteint ;
- production inadéquate ou quasiment aucune production.

Les deux premiers niveaux correspondent à la réussite.

Compléter la dernière colonne en fonction des objectifs de l'évaluation et/ou du système de notation de l'établissement.

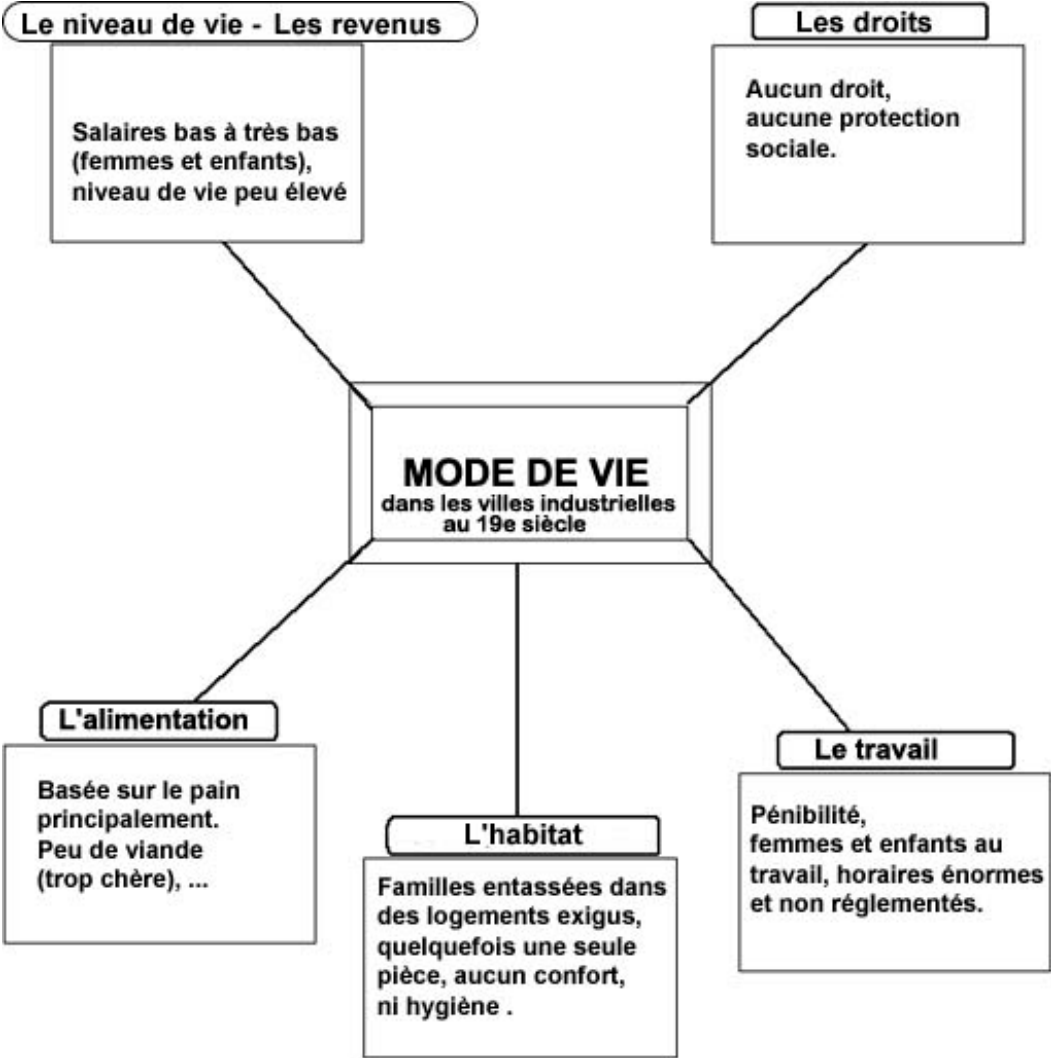


CORRIGE POUR LA 1^{RE} PARTIE

Peuvent apparaître les éléments cités dans la correction de l'item 3.

CORRIGE POUR LA 2^E PARTIE

Par exemple ...

<p>1. Écris ci-dessous ce que tu sais du mode de vie des ouvriers dans les villes industrielles au 19^e siècle.</p> <p><i>Par exemple :</i></p>	<p>R / E</p>
 <p>Le diagramme est un schéma en étoile centré sur un rectangle intitulé "MODE DE VIE dans les villes industrielles au 19e siècle". Cinq branches relient ce centre à cinq boîtes de texte :</p> <ul style="list-style-type: none">Le niveau de vie - Les revenus : Salaires bas à très bas (femmes et enfants), niveau de vie peu élevéLes droits : Aucun droit, aucune protection sociale.L'alimentation : Basée sur le pain principalement. Peu de viande (trop chère), ...L'habitat : Familles entassées dans des logements exigus, quelquefois une seule pièce, aucun confort, ni hygiène .Le travail : Pénibilité, femmes et enfants au travail, horaires énormes et non réglementés.	



2. Dans l'ensemble des documents ci-dessous, souligne :

- en vert, 4 informations qui pousseraient à la grève ;
- en rouge, 3 informations qui pousseraient au travail.

Document 1 : Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité de direction de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 30 mars 1865

(...) Considérant (...) toutes les facilités de vivre que la société procure à ses ouvriers, à raison de farines, de la viande, du loyer des maisons, du gaz d'éclairage, à prix réduits [et] des écoles gratuites (...) dont ils profitent, cette grève n'aurait (pas) sa raison d'être. Mais l'ouvrier invoque que, dans quelques charbonnages, le (...) salaire est (...) plus élevé que celui (...) [qu'il reçoit]. Il sait aussi que les bénéfices (...) de la Société sont (...) beaucoup plus (...) [élevés] que ceux des autres charbonnages du Centre, et c'est pour ces causes qu' (...) il s'est préparé (...) à se mettre en grève.

Document 2 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 28 novembre 1894

A propos du « secret médical » et du respect de la vie privée.

L'ingénieur principal au Docteur Delattre (...) : « (...) Veillez me dire également la nature de la maladie qui a empêché Person Paul de travailler le 22 octobre. Cette maladie était-elle réelle ou simulée, si elle était réelle était-elle la conséquence d'un excès de boisson (...) ? »

Document 3 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 5 juin 1897

A propos du « secret médical » et du respect de la vie privée.

Au Docteur Bizet (...) : « Je vous prie de bien vouloir me renseigner confidentiellement sur l'état de Simon Fernand. Cet ouvrier s'est déclaré blessé, mais dans des conditions tellement invraisemblables que je flaire une carotte¹. Veillez me dire si ce n'est pas plutôt une indisposition qui l'empêche de travailler et dans l'affirmative quelle est la nature de celle-ci et quelle est la durée éventuelle du chômage. »

¹ : paresse

Document 4 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 30 avril 1894

« Vu l'importance ... des travaux à la fosse Saint-Emmanuel et l'avantage qu'il y aurait pour la Société de (per)mettre au directeur adjoint, ... d'exercer une surveillance continue sur toutes les parties de cet établissement, considérant qu'il importe de rendre ce travail et cette surveillance plus faciles, [l'Assemblée] décide de faire connaître au directeur qu'elle désire qu'il soit logé au centre même de l'établissement Saint-Emmanuel. »



Document 5 : Extrait du Registre des délibérations du Comité et de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – Séance extraordinaire du 4 juillet 1836

« La pénurie d'ouvriers qui se fait sentir depuis quelque temps et le besoin de les attacher à la Société par de nouveaux liens, occupent de nouveau l'attention du Comité (des Charbonnages de Bois-du-Luc). Un membre observe que dans la vue d'atteindre ce but, plusieurs charbonnages ont construit dans le voisinage de leurs exploitations un certain nombre de maisons pour leurs ouvriers ».

Document 6 : Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité de direction de la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc – 31 mars 1853

« Vu la tendance que manifestent les ouvriers à une augmentation, il est résolu de délivrer (...) [une tonne de charbon] par chaque famille employée au charbonnage ».

Signé « Le Comité »

3. Reformule les informations soulignées pour en faire des arguments.

Arguments pour la grève.	Arguments contre la grève.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ A propos du secret médical et du respect de la vie privée : <ul style="list-style-type: none"> ➤ indiscrétion, malveillance ; ▪ Ambiance générale et conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> ➤ surveillance, peu de confiance ; ▪ Bénéfices de la Société des charbonnages : <ul style="list-style-type: none"> ➤ beaucoup plus élevés que dans les autres sociétés de charbonnages du Centre ; ▪ Salaires : <ul style="list-style-type: none"> ➤ moins élevés qu'ailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Facilités de vivre » : <ul style="list-style-type: none"> ➤ farines, viande, loyer des maisons, gaz d'éclairage à prix réduits ; ➤ - ➤ écoles gratuites ; ➤ une tonne de charbon par famille employée à Bois-du-Luc ;

4. Si tu étais ouvrier à Bois-du-Luc au 19^e siècle, serais-tu « pour » ou « contre » la grève ? Explique ta position en quelques mots (max. 3 phrases).



